



# RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N° 195

---

## BUREAU FÉDÉRAL PRESENTIEL – 14 JANVIER 2017

### Le Secrétariat Général

**Diffusion** : Conseil d'administration, Membres d'honneur, Ligues Régionales, Direction Technique Nationale, Personnel Fédéral, Etienne Thobois.

**Membres du Bureau Fédéral** : David Angelats, Christian Barthel, Florent Chayet, Stéphanie Goeneutte, Magali Godin, Nathalie Huet, Aude Le Gallou, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran.

**Invités** : Stéphane Corvée, Bruno Ressouche.

**Assistent** : Céline Berton (DA), Pascal Bildstein (DirCom), Philippe Limouzin (DTN) et Alicia Volant (DF).

**Excusé** : Jean-Marc Serfaty.

### Informations diverses et décisions

---

#### 1/ Communication du président

Le président informe des derniers rendez-vous :

- Réunion informatique : elle a permis de lever un certain nombre d'ambiguïtés et de quiproquos et il semble que l'on soit repartis sur de meilleures bases de discussions et de travail.
- Réunion le 13 janvier pour la Maison du Bad : ce point sera abordé plus

précisément dans l'après-midi au cours du débat d'orientations politiques.

- CNOSF : Réunion concernant la charte Développement Durable pour les 20 événements majeurs : la FFBaD figure en très bonne place puisque devant Garros et le Grand Trail du Mont-Blanc.
- Rendez-vous avec la Directrice des Sports le 11 janvier : très bien passé ; nous avons toutefois évoqué le sentiment d'injustice de la fédération quant au nombre de cadres techniques ou au montant de la CO en comparaison d'autres disciplines même si nous comprenons que c'est en partie historique. Le DTN a souligné 2 problèmes, à priori ignorés de la Directrice des Sports :
  - Le pôle France de Voiron : décision prise par Rama Yade à l'époque : sis l'Etat ne verse pas de subvention, impossible pour la FFBAD d'implanter un pôle France
  - L'accueil, jusque-là à la charge complète de la FFBAD, des 2 joueurs étrangers à l'INSEP : il avait pourtant été indiqué par l'ancien président qu'il s'agissait d'une demande ministérielle ...

La possibilité de récupérer un peu d'argent au travers de la CO 2017 va être étudiée, dans la limite de l'enveloppe budgétaire dédiée.

- Réunion le 13 janvier avec la Mairie d'Orléans concernant la candidature à l'organisation d'un GPG du circuit de la BWF : accueil très favorable de la Mairie prête à mettre l'argent nécessaire pour la subvention.
- Point sur l'agenda : le Secrétaire Général a fait remarquer que les membres du Bureau n'étaient pas suffisamment informés des déplacements/rendez-vous du président : le nécessaire sera fait en début de semaine afin qu'ils puissent avoir accès en lecture à l'agenda du président.
- Délégation pour le Parabad : la demande de la fédération ayant été transmise hors délai suite aux élections, elle a été refusée mais uniquement pour ce motif. Les élections à la FFH devant intervenir prochainement, il nous a été conseillé d'attendre les résultats afin de refaire une éventuelle demande. Le DTN garde le contact sur ce dossier avec Jean Minier (DTN de la FFH), avec lequel il entretient d'excellentes relations.

Le président termine son intervention sur le constat d'un bilan positif de tous les entretiens qu'il a pu avoir avec les différentes instances du monde politico-sportif. Le DTN et le Directeur de la Communication palliant à ses éventuelles oublis.

## **2/ Communication du DTN**

Le DTN entame son intervention en soulignant à quel point le président est totalement intégré à la grosse machine qu'est le CNOSF. Il le remercie de le laisser enfin faire son métier.

### **2.1 La performance**

Point d'information sur le Parcours de Performance Fédéral (PPF).

- Pas ou peu de compétitions depuis le dernier Bureau, donc uniquement quelques très légères fluctuations au classement mondial, principalement chez les jeunes.
- Cérémonie des vœux de l'INSEP
- Année particulière car sans compétition CNOSF
- Blessure de Gaëtan : à ce jour, les avis médicaux divergent quant à son retour à compétition, pas de décision hâtive, on attend de suivre l'évolution.

- Regroupement National Avenir à Bourges les 7 et 8 janvier : au programme, entraînements et formation des entraîneurs, matchs à thèmes : de bons retours du territoire.
- Déplacement en Bretagne de Peter Gade, Christophe Jeanjean et Fabrice Vallet pour la déclinaison des OTHN : très bon accueil et bon ressenti. Les OTHN vont être « didactisées » pour une mise en place dans les clubs.
- PPF et Plan Citoyen : 2 textes obligatoires :
  - La charte du joueur de Haut Niveau sur les valeurs et l'engagement
  - La convention entre la FFBaD et les joueurs du pôle France de l'INSEP : droits et devoirs de chacun. Présentation de la convention et de ses annexes sur les pensions, les aides personnalisées, les logos publicitaires.

## 2.2 Le développement

Point d'information sur les différents dossiers :

- CO 2017 : le DTN remercie la Directrice Financière Alicia Volant pour l'énorme travail de qualité fourni. Cette convention a été élaborée en tenant compte des mesures et des contraintes liées au Etats Généraux du Sport : Paris 2024, Plan Citoyen, Plan de Féminisation, Sport Responsable... et dans le respect de tous les licenciés. Le rendez-vous avec le ministère est fixé au 27 janvier et une baisse de 3% pour l'ensemble des fédérations olympiques a d'ores et déjà été annoncée. La FFBAD va toutefois tenter d'obtenir le maintien du montant de la subvention.

Notre taux d'aide est comparable à celui de la FFF ou de la FFT qui ne disposent pas des mêmes moyens financiers que nous et sont parfaitement autonomes au regard de leur nombre de licenciés.

- Sortie de la plaquette Sport Handicap : le DTN remercie le service Communication de la fédération. En prévision, la sortie de 2 autres plaquettes :
  - ✓ Sport Senior même si une autre terminologie est à l'étude
  - ✓ Supporter Citoyen avant le Championnat de France Jeunes

## 3/ Secteur Administratif

### 3.1 Conventions informatiques

Présentation, par le Secrétaire Général, des documents relatifs à l'accès à la base de données de la FFBaD à des prestataires dans le cadre de projets contribuant à la promotion du badminton : la charte d'utilisation, la convention d'accès.

Une communication spécifique sera effectuée sur cette nouvelle convention d'accès à la base de données auprès des prestataires actuels.

La mise en place d'une charte d'utilisation d'accès aux données de la FFBaD est soumise au vote du Bureau Fédéral.

Chacun a pu s'exprimer sur le sujet, notamment sur la future participation d'Hélène Bussolino sur ces dossiers.

**Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, la mise en place d'une charte**

## **d'utilisation d'accès aux données de la FFBaD.**

Monsieur Platel, responsable du Centre de Ressources Informatiques est à l'origine de plusieurs développements utilisés par la fédération : Webservices, IC Manager et Hypercube.

La mise en place d'un contrat de cession de droits d'auteur de Monsieur Renaud Platel au profit de la fédération portant sur les 3 développements précités est soumise au vote du Bureau Fédéral.

Chacun s'est exprimé sur le sujet.

**Le bureau fédéral, vote, à l'unanimité, la mise en place d'un contrat de cession de droits d'auteur de Monsieur Renaud Platel.**

Présentation du site Verybad. Le site précise le partenariat avec la fédération.

La convention d'accès à la base de données fédérale dans le cadre du projet Verybad est soumise au vote du Bureau Fédéral.

**Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, la convention d'accès à la base de données fédérale dans le cadre du projet Verybad.**

## **4/ Secteur Gestion**

### 4.1 Orientations budgétaires

Présentation, par le trésorier, des éléments budgétaires 2017 par secteur et présentation du projet du budget prévisionnel 2017, déficitaire de - 252 000 €.

Quelques pistes de travail sont proposées telles la dématérialisation de la licence qui ferait économiser 100 000 euros, les réunions de commissions par visioconférences, la réduction du format de l'AG et la proximité du lieu...

Chacun s'est exprimé sur ces pistes de travail et la proposition d'augmentation de la licence a été évoquée. Le président propose d'exposer la situation à l'AG et de proposer soit l'abandon de certaines actions, soit l'augmentation de licence, tout en sachant que cette dernière sera mal perçue.

Il est noté que tous les efforts nécessaires possibles ont déjà été demandés à chaque service pour la construction de ce budget prévisionnel 2017.

## **5/ Secteur Communication / Marketing / Événementiel**

### 5.1 Prestataires du secteur Communication / Marketing pour 2017

Présentation des prestataires par la vice-présidente du secteur : l'agence BlackBoard sur les Relations Presse (dont les frais peuvent être imputés sur le budget des IFB), Badmintonphoto pour la couverture des événements, Ediplus pour le 100% Bad et l'agence marketing Come Together pour nous accompagner dans la recherche de partenaires, mais aussi en tant qu'agence Conseil Communication.

**Le bureau fédéral, vote, à l'unanimité, les conventions avec les prestataires du secteur Communication / Marketing pour 2017.**

#### 5.2 Point sur la candidature au prochain cycle des IFB

Présentation des documents de candidature par le Directeur du secteur. La date limite pour candidater a été décalée par la BWF au 30 janvier 2017. Une relecture du contrat en anglais est en cours par Kénéo, notamment concernant les points techniques pour la télévision et les droits.

#### 5.3 Point sur la candidature d'Orléans à un GPG

Suite au rendez-vous avec la Mairie d'Orléans, un point est fait concernant l'engagement, en particulier financier, de la ville sur ce projet.

Un point financier et de gouvernance a également été fait avec le club car le club n'étant pas membre de la BWF, c'est bien la fédération qui s'engage. Si cette organisation est validée par la BWF dans les mois à venir, plusieurs propositions seront soumises au bureau fédéral, notamment concernant le versement des prize money et de l'intégration éventuelles des personnels de la fédération, de la ligue ... etc au comité d'organisation.

#### 5.4 Point sur les CEJ 2017

Point d'information suite au déplacement des équipes sur le site d'organisation. La fédération est parfaitement soutenue par le Comité 68, par Thierry Stempfel et ses équipes ainsi que par la Communauté d'Agglomération de la Ville de Mulhouse qui met à disposition gratuitement l'équipement sportif de grande qualité et le personnel qui y est attaché.

La salle est très facilement accessible par les transports en commun et proche du lieu d'hébergement des équipes, ce qui facilite et limite le nombre de navettes, et donc de chauffeurs, à prévoir.

#### 5.5 Candidature pour le Championnat de France Intercomités 2017

La validation de la première phase des Intercomités a été actée au bureau du 17 décembre 2016 suite à une candidature à l'organisation de la phase finale. Cette candidature n'avait toutefois pas pu être étudiée à temps. C'est maintenant chose faite : présentation de la candidature du Comité Départemental 22 associé à l'Amicale Laïque Badminton Club Briochin.

**Le bureau fédéral, valide, à l'unanimité, la candidature conjointe du Comité 22 et de l'Amicale Laïque Badminton Club Briochin à l'organisation de la phase finale du Championnat de France Intercomités 2017, sous réserve de la fourniture des 12 tapis et de la dérogation de la capacité d'éclairage.**

#### 5.6 Candidature pour le Championnat de France Vétérans 2018

Présentation de la candidature du Badminton Club de Kimperlé (29). L'analyse technique ne donne pas entière satisfaction, aussi il est proposé de se rapprocher d'eux afin de vérifier leur capacité à faire évoluer leur candidature.

Une discussion est engagée concernant l'avenir du Championnat de France Vétérans, devenue une compétition de masse.

En l'état actuel de cette candidature, il est demandé au Bureau Fédéral de ne pas la valider.

**Le bureau fédéral, vote, à l'unanimité, la non-validation de la candidature du BC Kimberlé à l'organisation du Championnat de France Vétérans 2018.**

#### 5.7 Absence de candidature pour le Championnat de France Vétérans 2017

A ce jour, en l'absence de dossier de candidature abouti à l'organisation du Championnat de France vétérans 2017 ; aussi il est proposé de l'annuler même.

Chacun s'est exprimé sur le sujet. Il est noté la possibilité de qualifier tout de même des joueurs aux Championnats du Monde Vétérans, selon d'autres critères à définir. Une note sera proposée au prochain bureau fédéral.

**Le bureau fédéral, vote, à l'unanimité, la non-validation de la candidature du BC Kimberlé à l'organisation du Championnat de France Vétérans 2018.**

#### 5.8 Centrale d'achat

Présentation de la note concernant la E-Boutique « réseau FFBaD » et proposition d'un prestataire pouvant répondre aux attentes des territoires en matière d'outils de communication tels qu'affiches, kakémonos, flyers, goodies...

La société proposée est Doublet, déjà fournisseur des IFB. Cette approche permet de supprimer les intermédiaires, le stockage et de proposer des tarifs compétitifs pour les demandeurs.

L'offre finalisée de Doublet n'est pas encore formalisée mais le but est de proposer une solution lors du prochain Bureau Fédéral. Un vote de principe est donc proposé aujourd'hui.

**Le bureau fédéral, vote, à l'unanimité, la démarche entreprise et la poursuite des négociations avec la société Doublet.**

## 6/ Secteur Territoires Durables

### 6.1 Orientations stratégiques

Un débat d'orientations stratégiques est lancé, au travers de sujets comme la Maison du Bad, le bilan de l'olympiade, les retours des ligues quant à leurs attentes, dans le but de préparer la réunion avec les territoires qui se tiendra le lendemain, dimanche 15 janvier.

Chacun a pu s'exprimer sur l'ensemble de ces sujets.

### 6.2 Dialogue de gestion : rectification document

Présentation des documents rectificatifs suite à la présentation du Bureau Fédéral du 17 décembre 2017.

Fin de la séance à 17h